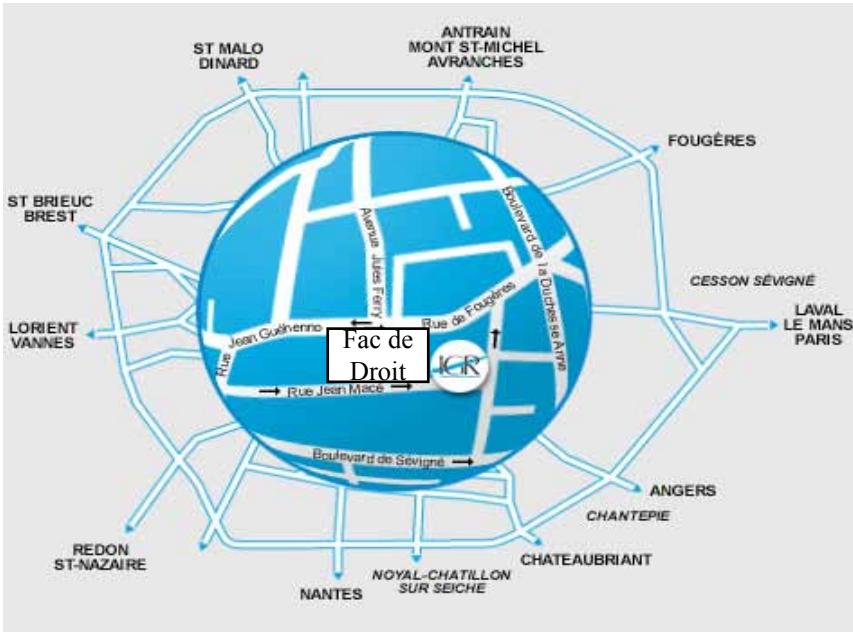


PLAN D'ACCES



INFORMATIONS PRATIQUES et ADMINISTRATIVES

- Aéroport Rennes - St Jacques (à 25mn de la Faculté)
- Gare SNCF (à 10 mn de la Faculté, **Métro Gare**, arrêt St Anne, puis **bus** n°1 ou 19, arrêt Brizeux)
- Stationnement : parkings – IGR (gratuit) Jules Ferry (gratuit) ou Georges Sand (gratuit) ou Hoche (payant)

Faculté de Droit et de Science politique
9, rue Jean Macé - CS 54203
35042 RENNES Cedex

Entrée libre après inscription
Contact : Evelyne Le-Roux - 02.23.23.30.33
Mail : evelyne.le-roux@univ-rennes1.fr
Fax : 02/23/23/77/59

Le programme du séminaire peut-être consulté sur le site IODE



SÉMINAIRE

CRISE ET GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

Sous la direction scientifique de :

Didier DANET

Maître de conférences

Responsable du pôle d'excellence « Action globale et forces terrestres »

Centre de recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan
Membre de l'IODE (UMR CNRS 6262)

Armel LIGER

Professeur à l'Institut de Gestion de Rennes
Membre de l'IODE (UMR CNRS 6262)



Au-delà de son impact macroéconomique et financier, la crise ouverte à l'automne 2008 est appelée à marquer durablement la manière dont les entreprises sont dirigées, administrées et contrôlées. Comme toujours en situation de crise, la perte des repères conduit les décideurs à osciller entre la tentation du retour au statu quo et le besoin d'approches managériales renouvelées. Face au risque de désorientation qui en résulte, il est plus que jamais nécessaire pour les dirigeants de concilier l'action au quotidien et la prise de recul, les réponses immédiates aux difficultés opérationnelles et la construction d'une nouvelle trajectoire dans le long terme.

Dans le cas présent, la crise a bien montré les limites d'une gouvernance privilégiant à l'excès la « maximisation de la valeur actionnariale » et fondée sur des mécanismes importés de la pratique des grandes firmes américaines : mise en place d'administrateurs dits « indépendants », dispositifs de rétribution des dirigeants visant à aligner leurs intérêts et ceux des actionnaires, engouement pour la transparence et ses vertus supposées, instauration de procédures de dénonciation des comportements déviants... Ces dispositifs, le plus souvent empreints d'une vision bureaucratique des organisations, se sont montrés impuissants à prévenir ou à enrayer les excès liés à la financiarisation de l'économie marchande. Mais, si l'effondrement de la « corporate governance » rend illusoire toute sortie de crise par le retour aux équilibres antérieurs, les solutions nouvelles restent encore à débattre et à construire.

C'est à ce niveau qu'il faut se poser la question de la primauté du droit continental sur le droit anglo-saxon au regard des problèmes soulevés par la crise. Les principes qui sous tendent notre système de droit sont ils susceptibles d'apporter une contribution positive à la résolution de celle-ci ?

Tel est l'objet du séminaire organisé par IODE, laboratoire de la faculté de droit et des sciences politiques de l'Université de Rennes 1, entre janvier et juin 2010. Ce séminaire vise, dans un premier temps, à éclairer quelques uns des problèmes majeurs auxquels sont confrontées les entreprises du fait de la crise. Dans un second temps, il ouvrira la réflexion sur les transformations à l'œuvre et dont il est permis d'attendre un retour à la compétitivité par le renouvellement des concepts et des pratiques de la direction des entreprises.

PROGRAMME

Vendredi 22 janvier 2010 (8h15 – 10h30)
« La fraude en Entreprise dans un contexte de crise »

Vendredi 19 février 2010 (8h15 - 10h30)
« Le Droit français : atout ou handicap dans la lutte contre la crise ? »

Vendredi 19 mars 2010 (8h15 – 10h30)
« Face à la crise : peut-on gérer sans délocaliser ? »

Vendredi 30 avril 2010 (8h15 – 10h30)
« La crise et le renouvellement des stratégies »

Vendredi 21 mai 2010 (8h15 – 10h30)
« Crise sociale, temps court, temps long »

Vendredi 18 juin 2010 (8h15 – 10h30)
« Redonner du sens à l'action des entreprises : l'encyclique « Caritas in veritate »